



Bonsoir Mme la facilitatrice,

Le Sénégal souscrit aux déclarations faites par la Palestine au nom du groupe G77 et de la Chine et par au nom du Groupe Africain.

Ma délégation voudrait, en ce qui concerne ce point précis des arrangements institutionnels, trois organes qui représentent les arrangements institutionnels minimaux sont requis pour le nouvel instrument :

- une Conférence des Parties avec des fonctions de prise
  
- un secrétariat fournissant un soutien administratif et logistique
  
- un organisme ou comité scientifique / technique doté de fonctions de recommandation, composé d'experts indépendants de différentes régions, y compris d'organes scientifiques existants

Pour ma délégation, le nouvel instrument devrait créer

En effet, l'organe décisionnel prendrait des décisions sur des décisions contraignantes, y compris celles relatives à combler les lacunes actuelles, y compris en matière de gouvernance et de réglementation. Pour être efficace, le nouvel instrument doit comporter des fonctions de surveillance, notamment le pouvoir de désigner des réserves marines dans les ZAJN et d'adopter des mesures

Enfin, l'organe décisionnel prendrait des décisions sur des aspects politiques et technique.

Ainsi l'organe décisionnel prendrait des décisions en concertation avec les secrétariats de tous les cadres pertinents existants.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute attention./.